



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/315

Attributions de subventions de fonctionnement à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales et du soutien à des associations de jeunesse pour un montant total de 7 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/315 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES ET DU SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE POUR UN MONTANT TOTAL DE 7 000 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l’animation des quartiers de notre ville. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant de nombreux services. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles, la découverte et l’ouverture sur le monde extérieur. C’est dans ce cadre qu’interviennent également les associations œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes.

Il a déjà été attribué des subventions au titre du soutien aux initiatives associatives locales par délibération n° 2020/5310 du 27 janvier dernier, ainsi que des subventions aux associations intervenant dans le domaine de la jeunesse par délibération n° 2020/5309 du 27 janvier dernier et décision du Maire n° 2020-459 du 26 juin dernier.

De manière à compléter ces précédentes délibérations et décision, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux demandes de subventions suivantes :

Structure Maître d'ouvrage	Action	<i>Montant voté en 2019</i>	Montant proposé en 2020
Soutien aux initiatives locales			
Chèvrefeuille Loisirs 97 rue Boileau 69006 LYON	Activités de loisirs pour les séniors : jeux de société, activités artistiques (subvention de fonctionnement général).	2 300 €	2 300 €
TOTAL soutien aux initiatives locales		2 300 €	2 300 €

Structure Maitre d'ouvrage	Action	Montant voté en 2019	Montant proposé en 2020
Soutien à des associations de jeunesse			
Hip Hop Lyon 19 rue de la Rize 69003 LYON	Organisation de la 14 ^{ème} édition du festival AOD (« Art Of Dance ») à Lyon : festival et battle (compétition) de danses urbaines debout (hip hop...).	3 000 €	3 000 €
Association J.COURT 16 grande rue de la Croix Rousse 69004 LYON	Festival J. Court (5 ^{ème} édition) : accompagnement de jeunes de 14 à 19 ans à la création vidéo (courts-métrages) et diffusion lors d'un festival. Préparation de la 6 ^{ème} édition.	1 200 €	1 700 €
TOTAL soutien à des associations de jeunesse		4 200 €	4 700 €
TOTAL GENERAL		6 500 €	7 000 €

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 4^e et 6^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 7 000 euros, au titre du soutien aux initiatives associatives locales et à la jeunesse, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- La dépense en résultant, soit 7 000 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :
 - 2 300 euros sur la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025 (soutien aux initiatives locales) ;
 - 4 700 euros sur la ligne de crédit 41887, nature 6574, fonction 422 (soutien à des associations de jeunesse), après transfert de 3 350 euros à partir de la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET